

Allocution du Président, Monsieur Jean-Marie Simon



Il est de tradition que le président de l'académie clôture la séance solennelle en traitant un thème qui lui tient à cœur ou qui soit d'actualité. Les prix attribués chaque année depuis fort longtemps par les académies des sciences, lettres et arts me sont apparus comme un « bon sujet de réflexion ». En effet on constate, un peu partout, un renouveau de la pratique de concours, ils sont lancés sur des thèmes et des objectifs très variés, mais leur objet principal est parfois de promouvoir, grâce à un investissement somme tout limité, l'organisme qui attribue le prix. Il semble donc utile de s'interroger sur les prix qui viennent d'être distribués et sur ce qui fait leur valeur.

Ces prix sont attribués par une des académies des sciences^[1], lettres et arts, regroupées dans la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut. Apparues dans les villes et les provinces dans le courant du XVIII^e siècle, ces institutions ont pour mission d'encourager les auteurs de travaux ou d'actes utiles à la société. En 1750, Stanislas crée une bibliothèque publique et deux prix, l'un de sciences et l'autre de littérature (Le Tacon, 2017), ils récompensent les travaux méritant de trouver leur place dans cette bibliothèque. Stanislas confie à quelques personnalités, réunies dans la société à l'origine de notre académie, le soin de sélectionner ces lauréats. Ainsi l'attribution de prix, et de prix de nature différente, est le fondement de nos compagnies. Dans les années qui suivent, des séances privées permettent aux membres de cette société d'échanger et de débattre, et des séances « hors les murs » sont ouvertes au public. Les unes et les autres sont l'occasion de pratiquer un langage commun permettant un partage disciplinaire et de contribuer ainsi à la cohésion de l'institution.

Au fil des années, le développement et la spécialisation des domaines scientifiques, les transformations de la vie culturelle et sociale auraient pu marginaliser ces institutions. Mais elles se sont adaptées en permanence en

poursuivant ce travail de reconnaissance des personnes dont l'œuvre et l'action sont utiles à la société.

Ces prix comportent une récompense matérielle, une médaille, un diplôme, et une participation financière qui varie suivant les époques, les donateurs et les disponibilités de l'académie. Mais ce qui constitue la valeur véritable du prix est la reconnaissance publique apportée par ces académies. Reconnues dans le temps, elles n'ont pas d'autres ambitions que de valoriser les travaux scientifiques, littéraires, artistiques, ou des actes de dévouement et de courage. L'importance de cette reconnaissance publique dépend directement des qualités propres à l'institution : de sa pérennité, de son indépendance, du respect des donateurs et des partenaires et des démarches suivies dans le choix des lauréats.

La pérennité

La reconnaissance apportée par les prix attribués par les académies membres de la Conférence Nationale, est inscrite dans la durée. En effet elles ont parmi leurs obligations celle, parfois dite, de « l'ancienneté ». Non pas que l'âge soit par lui-même une qualité, mais ce qui est attendu est l'aptitude à conserver et à entretenir des valeurs. Ces valeurs soulignent l'importance de la connaissance scientifique, de la pratique et de la création artistique, de l'utilité sociale, de l'esprit critique, et leur promotion est au cœur de l'action de nos compagnies.

Parfois, dites de provinces, elles sont intimement attachées à un territoire, à un lieu qui contribue à leur identité. Elles demeurent dans les villes et les pays qui les ont vues apparaître, et cet ancrage géographique conforte leur longévité. Elles s'adaptent aux évolutions institutionnelles des territoires en collaborant entre elles. Les rencontres régulières avec l'Académie sœur de Metz et les académies de la Région Grand Est permettent d'assurer une présence aux différentes échelles sans jamais perdre leur identité.

La grande stabilité des règles et des usages de fonctionnement, contribue également à construire cette capacité de maintien dans la durée, cette séance solennelle en est l'exemple... Des adaptations sont faites ; mais avec de grandes précautions, et sont l'objet de larges débats au sein des compagnies.

Cette résilience des valeurs, du lien au territoire et du fonctionnement caractérise ces institutions ; aussi les prix attribués constituent une reconnaissance dans la durée, et les noms des lauréats s'inscrivent tout naturellement dans les mémoires annuels.

L'indépendance

La qualité de la reconnaissance accordée aux lauréats est tributaire de l'indépendance de l'institution. Les académiciens sont bénévoles, les frais de fonctionnement très limités sont assurés par les revenus de donations. L'Académie a conquis son indépendance. À ses débuts, elle a su résister à son fondateur lorsque celui-ci voulait imposer ses candidats. Certes, c'est avec discrétion et pragmatisme que les oppositions furent conduites mais l'institution a su tenir tête à Stanislas.

Au dix-neuvième siècle, les préfets contribuent assez souvent à la réapparition des académies après la période révolutionnaire. Ils participent aux travaux et sollicitent alors des avis et conseils. Mais sous la monarchie de Juillet, l'autonomie est progressivement retrouvée, et, à la fin du siècle et au début du XX^e siècle, l'Académie de Stanislas est le lieu de réflexions sur le rôle et l'importance de la décentralisation (Guyot C., 1917; Hottenger G., 1933). Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Académie de Stanislas, tout comme l'Académie nationale de Metz, cessent de se réunir pour ne pas avoir à répondre à des exigences du régime de Vichy (Bonfont J.- Cl., 2017).

L'institution trouve aussi son indépendance dans la diversité de ses membres. Une attention particulière est portée à sa composition, diversité des connaissances, des formations, des centres d'intérêt de chaque membre. La crédibilité des choix des lauréats est ainsi assurée car il n'est pas nécessaire de mobiliser des personnalités extérieures. Ainsi le prix remis par une académie, est une reconnaissance apportée par une institution libre, indépendante, dont le seul objectif est la permanence des valeurs affichées depuis sa création.

Le respect des donateurs et des partenaires

Il faut, avant tout, signaler le soutien régulier de pratiquement toutes les villes qui accueillent une académie; la ville de Nancy et ses services le font depuis le départ de Stanislas. Comme la plupart des académies, nous sommes un établissement reconnu d'intérêt public, par un décret impérial du 21 juin 1864 qui permet, encore aujourd'hui, aux donateurs de bénéficier des avantages fiscaux habituels. Mais le lien de l'académie avec les donateurs est particulier, les prix qui sont attribués indiquent, chaque fois que possible, le nom d'une personne physique, plus ou moins célèbre, qui a confié à l'académie le soin d'encourager un étudiant, un auteur, un praticien, une personne dévouée ou un comportement exemplaire.

Certaines donations sont faites sans exigences particulières et laissent le soin à l'académie d'attribuer des prix ou d'organiser les concours adaptés aux circonstances. D'autres font l'objet d'exigences formalisées, par exemple dans

un testament ; elles sont alors parfois contraignantes, et nécessitent au fil du temps des évolutions dans leur définition ou leur intitulé. Il revient donc à l'académie de chercher les dispositions qui permettent d'actualiser le prix sans pervertir le sens que lui accordait le donateur. Une autre des difficultés est de gérer ces donations sur le long terme alors que les revenus des placements financiers connaissent des fluctuations. C'est un travail délicat des présidents de commissions, avec l'aide du questeur et du bureau, d'apporter des réponses adaptées : limiter le nombre de prix, réduire le montant, fusionner des prix... et dans les temps de grandes pénuries, comme après la Première Guerre mondiale (Hottenger G., 1923) continuer à attribuer les médailles. Tout ce travail se fait toujours avec un grand respect des intentions des donateurs dont les noms sont conservés dans nos mémoires. Les donations sont soumises à une gestion rigoureuse, et notre questeur a pour mission difficile de rechercher le maintien du capital dans le cadre des évolutions économiques. Cette exigence participe aussi à notre indépendance.

Depuis quelques années notre Académie s'est engagée dans des partenariats. Il ne s'agit nullement d'une pratique de « sponsoring », mais d'engager des actions avec des établissements ou des entreprises relevant du même territoire et avec lesquels nous partageons certains objectifs de développement culturel et social. Ce partenariat ne se limite donc pas à une contribution financière, car des échanges permettent de bien préciser les formes et les conditions d'attribution des prix. Ces démarches renouvelées sont l'occasion pour l'académie de s'ouvrir sur les préoccupations contemporaines. Le prix du sportif lorrain est une proposition d'un de nos partenaires, et l'Académie de Stanislas a accepté la mise en place de ce prix qui récompense un sportif de haut niveau qui poursuit des études universitaires. Les donateurs et les partenaires sont essentiels : par-delà une participation financière et technique, ils contribuent à la pérennité de l'académie et l'ancrent dans les réalités du quotidien.

La méthode dans le choix des lauréats

Les prix sont décernés, parfois après des concours, mais le plus souvent après des recherches engagées à l'initiative des présidents de commissions. Les réseaux universitaires, les écoles, les associations, les partenaires, sont sollicités pour suggérer des candidats, et cela tout en laissant la possibilité à des personnes souhaitant candidater de s'adresser directement au secrétariat de l'académie. Certaines candidatures sont examinées après une pré-sélection par des équipes pédagogiques, par exemple pour l'attribution des bourses Sadler. Les présidents animent ensuite les commissions qui regroupent des membres choisis pour leurs compétences acquises dans un exercice professionnel mais aussi en raison d'un intérêt personnel reconnu.

Chaque président de commission a un rôle essentiel, il propose le mode de sélection et veille au respect des attentes des donateurs et des partenaires. Mais une nouvelle responsabilité apparaît aujourd'hui dans le cadre de ces commissions et de l'académie dans son ensemble : comment mieux faire connaître les prix et assurer l'écho indispensable à cette reconnaissance, ce sera sans doute une de nos priorités pour les années à venir.

Conclusion

Pérennité, indépendance, respect des donateurs et des partenaires, méthode dans le travail des commissions, sont les qualités attendues des académies, et c'est à ces conditions que les prix attribués prennent leur pleine valeur et sont une véritable reconnaissance.

Cette fin de propos est l'occasion de dire, chers lauréats, que vous avez aussi des responsabilités. Nous espérons bien entendu votre réussite personnelle, mais nous attendons aussi que vous contribuiez à une meilleure connaissance des prix des académies des sciences, lettres et arts, que vous ayez la curiosité des autres lauréats, non seulement ceux qui vous ont précédés ou ceux qui vous suivront dans votre discipline, mais que cette connaissance porte aussi sur tous les lauréats, sur des thèmes et des disciplines qui jusqu'alors n'avaient peut-être pas éveillé votre curiosité. Participez donc, autant que faire se peut, à la promotion de ces prix que vous ne manquerez pas de citer dans vos curriculum vitae.

Enfin, n'hésitez pas à nous donner de vos nouvelles, car nous apprécions, au début de nos séances, que le président de la commission qui vous a retenu, nous informe de votre réussite universitaire, sportive, professionnelle, sociale et personnelle...

Je vous remercie.



Note

[1] Au nombre de 32 elles devraient être prochainement rejointes par l'Académie de Reims.



Bibliographie d'orientation

Bonnefont J.-Cl., 2003, (dir.), *Stanislas et son Académie, 250^{ème} anniversaire*, Nancy, PUN, p. 365.

- Bonnefont J.-Cl., 2017, Les Académies, d'hier à aujourd'hui, *Mémoires de l'Académie nationale de Metz 2017*, série VII, tome XXX, p. 387-395.
- Hildebrandt K., 2001, Les prix de l'Académie de Stanislas, contre-modèle régionaliste d'une institution européenne, Bonnefont J.-C. (dir.) *Stanislas et son Académie, 250^{ème} anniversaire*, Nancy, PUN, p. 303-315.
- Hottenger G., 1923, Discours à la séance publique du 23 décembre 1923, Académie de Stanislas.
- Hottenger G., 1925, Rapport des prix littéraires et scientifiques, Académie de Stanislas, séance publique du 20 décembre 1925.
- Hottenger G., 1933, « Le congrès scientifique de Metz de 1837 », *Les cahiers lorrains*, mai 1933, n°5.
- Le Tacon F., 2017, Les fondations, prix et bourses de l'Académie de Stanislas, *Mémoires de l'Académie nationale de Metz 2017*, série VII, tome XXX, p. 397-406.

